



**COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022**

**Etaient présents :**

***Représentants des collectivités (7) :***

- Madame Catherine VIGUIE, Maire-Adjointe de Firmi, suppléante,
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE-SUR-VIAUR, suppléant,

***Représentants du personnel (7) :***

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire
- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,

**Etaient absents ou excusés :**

***Représentants des collectivités :***

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental, Président du Centre de Gestion
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,

***Représentants du personnel :***

- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur André BORIES ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

- Une secrétaire de séance, Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire et un secrétaire adjoint, Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), sont désignés.

Monsieur BOUAT rappelle qu'il s'agit de la dernière séance de l'année en raison des élections professionnelles et que certaines saisines, devant la nécessité d'anticipation des collectivités et établissements publics, ont pu être réceptionnées tardivement. L'ensemble des dossiers seront présentés et les membres décideront ou non, de les examiner.

RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>21 septembre 2022</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

RAPPORT SOCIAL UNIQUE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
<b>Informations données aux membres de l'instance par Mme LINARES. Avec un taux de retour des collectivités de 19%, le dossier de présentation sera soumis en début d'année lors de la prochaine instance.</b>			

AMENAGEMENT D'HORAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie Laissac-Sévérac l'Eglise</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		1 FO – 4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

ASTREINTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Curières</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Flavin</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

### CHEQUES DEJEUNER

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Aveyron Ingénierie</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

### COMPTE EPARGNE TEMPS

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Com. Com du Pays de Salars</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	4 CGT	1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com. de Com. du Réquistanais</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	4 CGT	1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie d'Agences en Aubrac</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Martrin</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Montrozier</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

### JOURNEE DE SOLIDARITE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie d'Agences en Aubrac</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 4 CGT	
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

### LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Valzergues</b>			
Collège représentants du personnel		7	
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

### MODIFICATION HORAIRES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Com. de Com. Monts, Rance et Rougier</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Com. de Com du Pays Rignacois</b>			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
<b>Avis : Pas de décision rendue en l'absence du manque de précisions.</b>			
<b>Mairie de Cassagnes-Bégonhes</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Lacroix-Barrez</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Lestrade et Thouels</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Montbazens</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Montzic</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			



<b>Mairie de Sauveterre de Rgue</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Taussac</b>			
Collège représentants du personnel	4 CGT – 1 FO		2 CFDT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Villeneuve</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Viviez</b>			
Collège représentants du personnel	4 CGT – 1 FO		2 CFDT
Collège représentants des collectivités			
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>SIVOS du Pays Ségali</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

<b>ORGANISATION DES SERVICES</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Aveyron Ingénierie</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT – 1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>CCAS Baraqueville</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com.de Com. Comtal Lot et Truyère</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO		2 CFDT – 4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Cassagnes-Begonhes</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

<b>Mairie de Villeneuve-d'Aveyron</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de la Fouillade</b>			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
<b>Avis : Défavorable à l'unanimité des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité des représentants des collectivités.</b>			

PRIME DE REVALORISATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>CCAS Baraqueville</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>EPA, Enfance et Jeunesse de Sébazac-Concourès</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de la Fouillade</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Sébazac-Concourès</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Syndicat Mixte des Eaux du Lézou Ségala</b>			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RATIOS PROMUS/ PROMOUVABLES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Valzergues</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

REGLEMENT			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Cransac</b>			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
<b>Avis : Refus de statuer, les agents n'ayant pas été consultés.</b>			
<b>SMICA</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Aveyron Ingénierie</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com. de Com. Comtal Lot et Truyères</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com. de Com Larzac et Vallées</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

<b>Com. de Com. du Réquistanais</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Cassagnes Begonhes</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Condom d'Aubrac</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de la Fouillade</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de le Bas Ségala</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Montézic</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Villeneuve</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Viviez</b>			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote de la CGT : Les élus CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritablement de transparence et d'équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être revalorisée régulièrement (point d'indice bloqué depuis plus de 10 ans) et constituer une base de traitement véritablement équitable.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Aveyron Ingénierie</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Com. de Com. Monts Rance et Rougier</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Mairie de Montbazens</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			
<b>Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

TEMPS PARTIEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Com. de Com. Comtal Lot et Truyère</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

**Questions diverses :**

M. VERNHES souhaite savoir de quelle manière vont être convoqués les représentants syndicaux qui vont être amenés à participer aux élections professionnelles du 8 décembre.

M. BOUAT rappelle qu'il n'y a pas de convocation particulière, les organisations syndicales doivent rapidement identifier auprès de la direction du CDG par retour de mail, qui seront les délégués de liste qui seront amenés à signer les procès-verbaux et qui seront les représentants qui viendront tenir les différents bureaux le jour du scrutin. Les signataires des procès-verbaux seront nominativement mentionnés dans l'arrêté instituant les bureaux de vote.

**Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) :**

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Communauté de Communes du Réquistanais</b>			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.</b>			

<b>EPAGE VIAUR (SMBVViaur)</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFTD – 1 FO		4 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis : Favorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Monsieur CASANOVA, Préventeur, assure la présentation des deux documents uniques auprès des membres du CHSCT.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17 h 10 heures.

**Le Président  
par intérim**



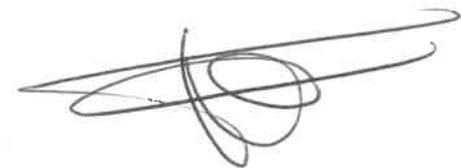
**M. André BORIES**

**La Secrétaire,**



**Mme Bernadette BELIERES-AZEMAR**

**Le Secrétaire-adjoint,**



**M. Frédéric THEURIER**